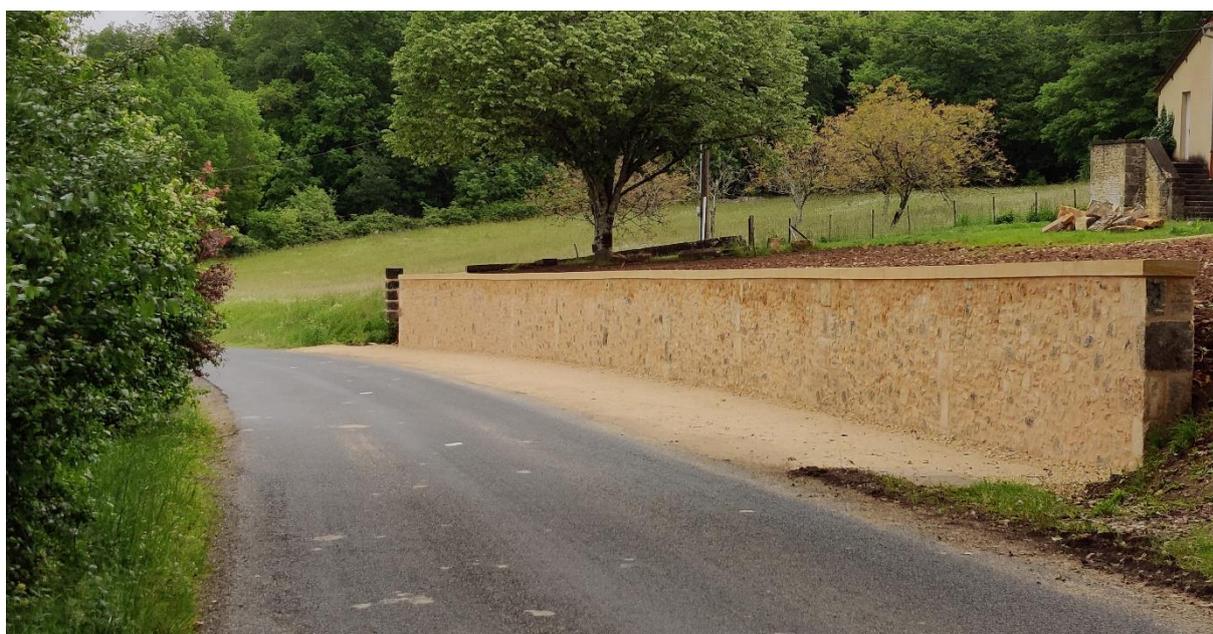




LE PETIT MAUZENCOIS



Le mur de l'école a été restauré



La mairie est ouverte les **mardis** et les **vendredis** de **9h00 à 12h00** et de **14h00 à 17h00**

Site : <http://www.mauzens-et-miremont.fr> Tel : 05 53 03 23 17 Courriel : info@mairie-mauzens.miremont.fr

Le mot du Maire



Sortir de sa coquille...

Avec une pandémie qui arrive à être tenue à distance soit par la vaccination soit par l'application rigoureuse des mesures de distanciation, une certaine vie sociale va pouvoir se remettre en route et favoriser les échanges conviviaux si prisés en été.

De son côté, la municipalité s'est activée pour permettre à tous ceux qui le souhaitent d'avoir une solution de vaccination. Je tiens à remercier tout particulièrement Eva et Christiane qui se sont particulièrement impliquées dans cette tâche avec brio et efficacité, sans compter leur temps et les kilomètres.

Les autres principaux dossiers de la commune avancent eux aussi :

- Le **mur de soutènement du jardin de l'école** a retrouvé sa fonction principale et a gagné en esthétique. Le Département via le Fonds d'Équipement des Communes nous a attribué une subvention de 16 197€ pour cette réalisation. Un parking à son pied permet d'apprécier la vue sur le bourg et évitera aux touristes des stationnements hasardeux. Une demande est faite au département pour classer toute une portion de voie de la D32/Route des Carrières dans l'agglomération et ainsi maîtriser la circulation sur cette portion.
- **La salle de convivialité** est désormais bien sur les rails. Les subventions de l'Etat via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (154 170€) et du Département avec le Contrat de Ruralité (141 259€) vont nous permettre de réaliser cet équipement indispensable à une vie communale. Ces subventions plus la bonne santé des finances communales, que nous devons aux précédents mandats et que nous prônons, vont nous autoriser à réaliser cette salle en autofinancement et donc sans emprunt. La livraison du bâtiment, à l'emplacement des actuels vestiaires du stade, est attendue pour juin 2023 au plus tard.
- L'acquisition de **l'ancienne salle des fêtes** dans le bourg (halle à l'entrée) a pu être négociée avec son ancienne propriétaire et se destine à devenir un bâtiment public qui devrait ramener un peu d'activité commerciale dans le bourg.
- **L'école** reste un sujet de préoccupation car une grande partie du bâtiment est vétuste et nécessite un réaménagement complet. En attendant la solution idéale, la municipalité va l'entretenir voire l'améliorer avec des investissements raisonnables : dé-moussage et révision du toit (démontage des cheminées non fonctionnelles), réalisation de parties privatives du jardin pour les 2 appartements et végétalisation de la bordure du mur.
- **La zone artisanale** voit le jour et les premiers permis de construire sont attendus dans les jours qui viennent. Pour les artisans en recherche d'implantation, il reste encore de la place sur cette zone dont la vocation est le regroupement des activités artisanales.
- Les dossiers à venir : **la prévention contre l'incendie est la préoccupation majeure** dans notre beau département. Le réseau d'adduction ne permettant pas d'installer des bouches à incendie (sauf rares cas) la commune va commencer à se doter et installer des bâches de stockage afin de préserver les lieux d'habitations récents les plus denses dans un premier temps puis tous les hameaux dans un second temps. Pour compléter cela, il est impératif de faciliter le déplacement des engins des pompiers dans les massifs boisés et l'étude de la création de piste DFCI est bien avancée. Les propriétaires des parcelles limitrophes vont recevoir au cours de l'été des demandes de convention pour la réalisation de ces pistes. A noter que ces pistes se feront sans aucun financement de la commune puisque le syndicat départemental et la Communauté de Communes VH prennent à leur charge tous les coûts.

Le Conseil municipal a désormais son rythme de croisière, les réunions – productives - s'enchaînent à un rythme raisonnable. Il en va de l'intérêt de chacun et de l'intérêt collectif !

" Ne pas garder les deux pieds dans le même sabot " est une devise, bien connue des périgourdiens dynamiques, que nous appliquons et nous vous invitons à faire de même pour les jours à venir lorsque l'association "Vivre Ensemble à Mauzens" va se remettre en route.

INFORMATIONS MAIRIE

Départs et Arrivée



Sandra Alary, secrétaire à la mairie de Mauzens depuis le 2 mai 2017, nous quitte le 30 juin 2021. Nous la remercions pour les services rendus, pour sa bonne humeur, ses compétences et lui souhaitons bonne chance.

Nathalie Chartier, arrivée en stage le 17 mars dernier, elle est maintenant sous contrat depuis le 5 mai 2021 et remplace Sandra. Bienvenue à elle.

Nicole Lachaud employée à la mairie depuis aout 1997 nous quitte aussi le 16 juin 2021. Nous lui souhaitons une bonne retraite

Vaccination

La municipalité a participé activement à la vaccination des Mauzencois en commençant par les personnes de plus de 75 ans en les inscrivant et en les véhiculant jusqu'aux centres de vaccination de Ste Alvère et Terrasson.



CARNETS

Ils nous ont quittés :

- Jean-François GRIMALD né à Mauzens et Miremont le 21/05/1945 et décédé à Audrix le 28/04/2021.
- Yvette Lepêtre née à Mont Saint Aignan (Seine-Maritime), domiciliée à « La Tourache » et décédée le 18/01/2021 à Périgueux.

Il est arrivé :

- Gabriel, Léo, Bernard SCHNEIDER est né le 13/01/2021 à Périgueux. Fils de M. Thierry Schneider et Mme Cassandre Hallais. Ils habitaient « Les écoles » jusque fin avril.

Mariage

Dominique BEAUVIEUX et Nathalie URVOY se sont mariés le samedi 12 juin à la mairie de Mauzens.

RECENSEMENT DU PATRIMOINE DE PAYS



Le 31 janvier 2020 la vallée de la Vézère a été labellisée « Grand Site de France » par le ministère en charge de l'environnement. Ce label récompense le travail collectif mis en œuvre par les acteurs de la vallée de la Vézère depuis 10 ans pour préserver les paysages tout en développant durablement le territoire. Cela concerne 35 communes réparties sur 4 communautés de communes. Au sein du PIP (Pôle d'Interprétation de la Préhistoire) le Grand Site de France Vallée de la Vézère mène plusieurs actions dont une sur la préservation et la valorisation du patrimoine.

Dans ce cadre, la commune de Mauzens et Miremont est sollicitée pour inventorier son petit patrimoine de pays. Il s'agit d'éléments caractéristiques de la culture locale, populaire, du quotidien et des pratiques : lavoirs, croix, puits, cabanes, sources, fours etc. Recenser, préserver et éventuellement restaurer, voici les actions à mener. La référente pour la commune est Michèle Cotty. Merci de la contacter avant mi-juillet 2021 si vous avez des informations à lui communiquer. **Toute personne volontaire pour lui prêter main forte est la bienvenue.** Contact 06.17.92.69.42.



Panneau Pocket

Un nouveau système d'information et d'alerte a été mis en place par la municipalité, il est accessible sur ordinateur ou téléphone mobile (android et ios).

Cette application est française, gratuite et ne récolte pas de données personnelles



Retrouvez toutes les informations et alertes de votre Commune sur **PanneauPocket**

Depuis un ordinateur

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche : app.panneaupocket.com

Saisissez le nom de la commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche, ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.



© PanneauPocket

Depuis un téléphone ou une tablette

Ouvrez votre application :
Playstore AppStore ou AppGallery



Sur votre téléphone ou sur votre tablette, puis téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket.



100% anonyme,
gratuit et
sans publicité

Dans l'application tapez le nom ou le code postal de votre commune dans la barre de recherche. Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  pour recevoir les notifications des informations et alertes.

Le service de l'eau par le RDE24

Après maintenant quelques années de fonctionnement avec la Régie de l'Eau, il est possible de faire un bilan et d'apprécier le choix qui a été fait en 2017 de transférer ce service au RDE24.

Le prix de l'eau comparé avec les communes environnantes

Il faut tout d'abord ramener les différents prix de chaque commune à un dénominateur commun, celui couramment utilisé est le prix du m3 effectif pour un abonnement et une consommation annuelle de 120m3 (cf. rapport de novembre 2020)

Au niveau départemental, par an, pour 120 m3 + l'abonnement (hors taxe) :

- Dans le département pour les syndicats, hors RDE24, les prix varient de 244 à 390 €
- Au sein du RDE24, le prix maximum est de 240 €
- Pour le bassin du Bugue dont Mauzens-et-Miremont, le prix est de 229 €.

Rapporté aux m3 consommés TTC (pour 120 m3, abonnement compris) à titre de comparaison avec les communes voisines :

- Journiac (régie) : 2,10 €
- Mauzens et Miremont (RDE24) : 2,26 €
- St Félix de Reilhac (régie) : 2,74 €
- Rouffignac (régie) : 2,75 €
- Savignac de Miremont (Syndicat des 2 rivières) : 2,80 €

Le service

Mais, comparer uniquement un prix de revient du m3 est une façon incomplète d'envisager le service rendu. En effet, le bénéfice du RDE24 est important pour notre petite commune sur plusieurs points :

- Une permanence de dépannage. Longtemps la commune a pu bénéficier de la disponibilité (quasiment H24) de son fontainier Alain mais au détriment de sa qualité de vie. Perpétuer cette situation n'était plus envisageable.
- Des capacités d'investissement importantes, efficaces et rapides. Cela a pu se constater depuis la reprise du service par la régie avec plus de 180 000€ d'investissement en travaux réalisés soit par le RDE24 soit par des entreprises pour améliorer ou moderniser l'adduction auquel il convient d'ajouter des travaux sur le budget de fonctionnement :
- 1 purge à Margnol et 1 purge à Miossac pour traiter les CVM (1000€ par purge et 200€ de frais d'analyse par an)
- Un branchement électrique aux Furies (1300€)
- Renouvellement de la pompe doseuse de javel (1500€)
- Changement d'une pompe principale en 2020 à la station (6000€)
- La mise en place de la cartographie par internet (SIG) ainsi que les renouvellements des vannes, réducteurs de pression en fonction des besoins soit plus de 5000€ de petits travaux.



Ces travaux représentent une moyenne de 45000€ /an, à mettre en parallèle au 49000€ de recette annuelle que génère le service de l'eau à Mauzens.

Cela étant sans compter sur la nécessité d'achat d'eau à St Félix de Reilhac dès qu'il y a de la turbidité (lors des grosses pluies) ou que le débit de Grand Font est insuffisant (en période de sécheresse) avec la négociation d'un prix d'achat qui n'était pas réalisable par la commune.

En conclusion

Le transfert de service est considéré comme très favorable et présente bien plus d'avantages que d'inconvénients. Il sécurise une ressource indispensable à un prix somme toute raisonnable alors que, dans nombres d'endroits, celui-ci est en train de flamber.

Les impôts locaux en 2021

Les impôts fonciers en 2021

Les communes ne percevront plus la taxe d'habitation sur les résidences principales qui sera transférée à l'Etat.

En compensation, elles vont percevoir la part des impôts fonciers du département.

Cependant elles reverseront le montant correspondant à la différence entre ce qu'elles percevaient au titre de la taxe d'habitation et ce qui sera versé par le département au titre du foncier.

- **Les taux :**
 - De la commune : tant pour le Foncier bâti que le Foncier non bâti, sont inchangés une nouvelle fois
 - Du département sur le Foncier bâti : sont figés au dernier taux et viennent majorer directement celui de la commune sur la feuille d'imposition
 - De la Communauté de Commune sur le Foncier bâti : sont également inchangés de nouveau.
- **Conséquences pour les administrés sur les feuilles d'imposition :**
Hormis les bases qui augmentent légèrement (décision du gouvernement), les taux d'imposition étant inchangés sur la commune, la CCVH et figés pour le Département, la variation du montant de l'impôt sera due uniquement à l'augmentation des bases de calcul.

La taxe d'habitation

Elle n'est plus perçue par la commune mais par l'Etat dès cette année.

- Pour les **résidences principales**, elle diminue progressivement pour ceux qui sont redevables, jusqu'en 2023 puis sera supprimée.
- Pour les **résidences secondaires**, elle reste actuellement en place à taux figé.

Augmentation non expliquée

Par expérience vécue, lorsque l'on note une augmentation non négligeable des impôts fonciers sans raison particulière, **le Service des impôts répond rapidement aux interrogations sur simple demande écrite ou mail.**

Souvent, pour le non bâti, il s'agit de la fin d'une exonération sur les zones boisées dont la durée était limitée dans le temps (15, 30 ou 50 ans) en raison d'un reboisement ou d'un repeuplement.

Pour le Foncier bâti, c'est le plus souvent **la prise en compte, parfois tardive**, de travaux ou agrandissements réalisés précédemment.

N'hésitez pas à venir en mairie pour vous faire assister à la rédaction du courrier/courriel.

Dernière minute Vivre Ensemble à Mauzens

Voici les festivités prévues cet été, sous réserve des conditions sanitaires...

- Samedi 10 juillet : randonnée nocturne
- Samedi 24 juillet : repas champêtre
- Samedi 7 ou 14 août (à confirmer) : concours de pétanque semi nocturne.

Attention : le nombre de participants sera limité pour ces activités, la réservation sera obligatoire au préalable.

Toutes les infos en temps voulu sur les panneaux d'affichage, le site internet et la page Facebook.

ASSOCIATIONS

Vivre Ensemble à Mauzens et Miremont



Cher.e.s Mauzencois.es,

L'horizon semble se dégager afin que nous puissions reprendre quelques activités... l'assemblée générale du 11 juin (qui n'a pas encore eu lieu à l'heure de l'écriture de cet article !) permettra aux adhérents de décider ensemble des orientations que nous allons suivre pour cet été. Je ne manquerai pas de vous en tenir informés par le biais d'affichage, sur le site internet et la page Facebook.

Nous avons néanmoins 2 projets déjà engagés : tout d'abord, l'installation de boîtes à livres en accès libre, l'une à la Chapelle et une deuxième au Bourg. Une troisième verra le jour un peu plus tard à la Loulie.

Nous prévoyons également l'aménagement d'un espace de basketball au stade. Ce projet avait été présenté au Budget participatif du Département, mais malgré le fait qu'il ait récolté le plus de voix parmi les 3 projets présentés, cela n'a pas été suffisant pour obtenir une aide du Département.

Je vous rappelle que le livre « Vivre à Mauzens et Miremont de 1930 à 1960, les anciens racontent » est toujours disponible à la vente, notamment : à la Mairie, à la Maison de la Presse au Bugue et auprès de l'association.

Enfin, les activités dominicales reprennent (la pétanque et les marches mensuelles) dans le strict respect des mesures sanitaires.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement, demande d'adhésion, idée et remarque !

Amicalement,

La Présidente, Myriam BERLAND CELERIER

CONTACTS

Myriam BERLAND CELERIER au 06.83.05.26.34

Pour les marches mensuelles et le livre : Michèle COTTY au 06.17.92.69.42

Pour la pétanque : Xavier BLEYNIE au 06.81.52.11.70 ou Francis CELERIER au 05.53.03.25.65.

Mail : vivreensemblemauzens@gmail.com

Site internet : vivreensemblemauzensetmiremont.e-monsite.com

Groupe Facebook : « Vivre Ensemble à Mauzens et Miremont »

ASSOCIATION de GYMNASTIQUE

Les cours, ouverts à tout le monde, devraient reprendre au cours du mois de Juin (semaine du 7 au 13 juin).

Ils ont lieu tous les jeudis de 18h00 à 19h30 et les samedis de 17h00 à 18h30.

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à la Présidente de l'association :

Mme Nicole Bleynie tel : 06 81 33 48 64

Des chauves-souris à Mauzens et Miremont ?

Bénéficiant encore et toujours d'une mauvaise image, les chauves-souris (de leur nom scientifique « chiroptère », signifiant « la main ailée ») sont pourtant totalement inoffensives. Véritables insecticides naturels, ces mammifères volants jouent pleinement leur rôle de régulation des populations d'insectes (papillons de nuit, araignées, moustiques...) et sont également des alliées de poids dans la lutte biologique pour la régulation de certains ravageurs de cultures (en viticulture et arboriculture notamment).

Particulièrement vulnérables face aux modifications du paysage, à l'intensification de l'agriculture et à la disparition de leurs gîtes (grottes, carrières souterraines, combles et caves...), les chauves-souris semblent toutefois trouver sur la commune et dans ses alentours, les conditions nécessaires à leur survie (gîtes et ressource alimentaire notamment). Plusieurs gîtes d'intérêt majeur à l'échelle régionale y ont été recensés avec une dizaine d'espèces différentes recensées à ce jour (sur les 35 espèces connues en France métropolitaine). Chaque année, lors des recensements effectués plusieurs centaines d'individus sont dénombrés par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine.

Très exigeantes sur leurs zones de chasse et d'alimentation, **la présence de chauves-souris est le gage d'un environnement de qualité et diversifié.** Participez à leur préservation en protégeant leurs gîtes et en préservant leur tranquillité.

NB : Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées par la loi. Plus de renseignements sur <https://www.sfepm.org/presentation-des-chauves-souris.html>

Contact : Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine – Nolwenn QUERO, mail n.quero@cen-na.org



Petit Rhinolophe en léthargie



Grands Rhinolophes en léthargie

PORTRAITS DE MAUZENCOIS, anciens et nouveaux !

Cette rubrique apparaîtra régulièrement dans le « Petit Mauzencois ».

Helena et Mutlu



Helena est Suédoise et Mutlu est Turc. Ils se sont connus en Suisse où ils travaillaient. Ensuite, le travail les ayant séparés, ils ont cherché un lieu pour vivre ensemble et la Dordogne les a adoptés : « Nous sommes immédiatement tombés amoureux de notre propriété et du paysage environnant ». Fin mai 2019 la maison fut achetée (ex Noix Cassée) et en août ils se sont mariés dans la cour de la maison, sous le noyer où la fête a été organisée : « Nous avons invité tous les voisins que nous connaissions à l'époque et ils sont tous venus ! Dès le premier jour nous nous sommes sentis acceptés et accueillis chaleureusement par les habitants de Mauzens. Nous avons parcouru le monde mais c'est ici que nous nous sentons chez nous et nous ne nous sommes jamais sentis aussi heureux ».

Alison et André



Tous les deux Britanniques, Alison a cependant reçu la nationalité française cette année (elle en est très fière !). Alison est directrice de communication dans une entreprise d'énergie et André est directeur marketing dans une société informatique. Il a une autre corde à son arc : il est chanteur !
« Nous sommes immédiatement tombés amoureux de cette jolie maison à Mauzens et l'avons achetée en mai 2020. Située un peu à l'écart du bourg, elle offre une belle vue sur le village, l'école et la campagne environnante. Nous avons été bien accueillis et nous nous sentons « chez nous ». C'est devenu notre habitation principale car nous pouvons travailler à distance ». La maison étant en très bon état, nous avons peu de travaux à réaliser. Nous avons également un gîte pour famille et amis. Nous aimons cuisiner et nous promener pour découvrir la campagne environnante. André aimerait rejoindre son frère pour chanter dans un groupe. Nous avons hâte de profiter d'un bel été ensoleillé, sans virus, en paix ici dans ce bel espace.

Ella et Noel



Tous deux Britanniques, ils ont acheté leur maison à Mauzens en mars dernier. Ella est vétérinaire et Noel biologiste à la retraite. Deux chiens complètent la maisonnée : Fred et Skye. Ils ont trouvé ici un bon accueil, de l'espace, du calme et...le beau temps ! Ils font le projet de réaliser un potager, de favoriser la vie des abeilles et d'accueillir des visiteurs du Royaume Uni.

Yvette



Yvette est née à Mauzens et ne l'a pas quitté jusqu'à aujourd'hui. Enfant, elle a grandi à La Milliade avec son frère et sa sœur. Son père était facteur. Yvette se souvient des années de guerre dans le village qui finalement n'a pas été trop touché, comparé aux villages voisins. Son frère, Yves Labrousse, a été tué en 1959 en Algérie et son nom figure sur le monument aux morts de Mauzens. Sa sœur vit à Bordeaux.
Peu après la guerre Yvette a emménagé avec son mari dans sa maison actuelle. Le quotidien n'était pas facile à l'époque et l'arrivée de l'eau en 1952 fut un événement qui l'a marquée. Avant cela il fallait se rendre à la source pour chercher l'eau, au lavoir pour laver son linge. Pas de voiture bien sûr ! Les déplacements se faisaient en vélo.
Yvette se souvient qu'à cette époque il n'y avait pas la télévision et que les voisins s'entraidaient pour les travaux des champs. Dans le bourg il y avait une épicerie et M. Cabane était boulanger. Aujourd'hui les choses ont changé, les habitants ne sont plus « d'ici ». Yvette reste très attachée à sa terre natale, c'est ici sa famille et sa vie.

ESTIVADES

Durant la saison estivale, la Région Nouvelle-Aquitaine propose deux lignes de bus supplémentaires en vallée de la Vézère :

- Ligne 13 : Entre Les Eyzies et Sarlat
- Ligne 15 : Entre Montignac-Lascaux et Le Bugue

Côté tarif, l'aller est à 2 euros ; l'aller-retour est à 3,60 euros.

Horaires

VALABLES DU 07/07/2021 AU 31/08/2021

CARS
RÉGIONAUX

LIGNE
13

LES ESTIVALES

PLUS D'INFORMATION 0970 870 870 APPEL NON SURTAXÉ

SARLAT-LA-CANÉDA → LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL →

SARLAT-LA-CANÉDA

Les horaires sont établis en fonction des conditions normales de circulation. Les horaires des trains sont donnés à titre indicatif et sous réserve de modification par la SNCF.

		PÉRIODE ESTIVALE					
		LMmJV	LMmJV	LMmJV	SD&JF	SD&JF	SD&JF
SARLAT-LA-CANÉDA	Gare SNCF	09:00	10:45	16:25	09:00	10:45	16:25
	Place Pasteur	09:04	10:49	16:29	09:04	10:49	16:29
TAMNIÈS	Etang	-	10:55	16:35	-	10:55	16:35
LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Château de Commarque	-	11:08	16:48	-	11:08	16:48
	Camping Le Mas	-	11:12	16:52	-	11:12	16:52
	Grottes de Bernifal	09:20	11:16	16:56	09:20	11:16	16:56
	Grottes du Roc de Cazelle	09:22	11:18	16:58	09:22	11:18	16:58
	Grotte des Combarelles	09:25	11:21	17:01	09:25	11:21	17:01
	Parking du PIP (arrivée)	09:32	11:28	17:08	09:32	11:28	17:08
	Parking du PIP (départ)	09:35	11:31	17:11	09:35	11:31	17:11
	Grotte de Font de Gaume	09:36	11:32	17:12	09:36	11:32	17:12
	Grotte des Combarelles	09:39	11:35	17:15	09:39	11:35	17:15
	Grottes du Roc de Cazelle	09:42	11:38	17:18	09:42	11:38	17:18
	Grottes de Bernifal	09:45	11:41	17:21	09:45	11:41	17:21
SAINT-ANDRÉ-D'ALLAS	Camping Le Moulin du Roch	09:50	11:46	17:26	09:50	11:46	17:26
MARQUAY	Château de Puymartin	09:58	11:54	17:34	09:58	11:54	17:34
SAINT-ANDRÉ-D'ALLAS	Les Cabanes du Breuil	10:04	12:00	17:40	10:04	12:00	17:40
SARLAT-LA-CANÉDA	Place du 14 juillet	10:19	12:15	17:55	10:19	12:15	17:55
	Gare SNCF	10:25	12:21	18:01	10:25	12:21	18:01
Arrivée TER Bergerac > Sarlat			9:38	15:37		10:33	
Départ TER Sarlat > Bergerac		10:35	13:25	19:35		13:25	19:35
Départ ligne 6 Sarlat > Souillac			12:32	18:32		12:32	19:44
Départ ligne 7 Sarlat > Périgueux		12:05		18:20		12:30	

Les horaires sont établis en fonction des conditions normales de circulation. Les horaires des trains sont donnés à titre indicatif et sous réserve de modification par la SNCF.

		LMmJV	LMmJV	LMmJV	SD&JF	SD&JF	SD&JF
SARLAT-LA-CANÉDA	Gare SNCF	12:40	14:30	18:15	12:40	14:30	18:15
	Place Pasteur	12:46	14:36	18:21	12:46	14:36	18:21
MARQUAY	Château de Puymartin	12:52	14:42	18:27	12:52	14:42	18:27
SAINT-ANDRÉ-D'ALLAS	Les Cabanes du Breuil	13:05	14:55	18:40	13:05	14:55	18:40
	Camping Le Moulin du Roch	13:09	14:59	18:44	13:09	14:59	18:44
LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Grottes de Bernifal	13:13	15:03	18:48	13:13	15:03	18:48
	Grottes du Roc de Cazelle	13:16	15:06	18:51	13:16	15:06	18:51
	Grotte des Combarelles	13:19	15:09	18:54	13:19	15:09	18:54
	Grotte de Font de Gaume	13:22	15:12	18:57	13:22	15:12	18:57
	Parking du PIP (arrivée)	13:24	15:13	18:58	13:24	15:13	18:58
	Parking du PIP (départ)	13:27	15:17	19:02	13:27	15:17	19:02
	Grotte des Combarelles	13:34	15:24	19:09	13:34	15:24	19:09
	Grottes du Roc de Cazelle	13:37	15:27	19:12	13:37	15:27	19:12
	Grottes de Bernifal	13:39	15:29	19:14	13:39	15:29	19:14
	Camping Le Mas	13:44	15:34	19:19	13:44	15:34	19:19
	Château de Commarque	13:52	15:42	19:27	13:52	15:42	19:27
TAMNIÈS	Etang	13:58	15:48	19:33	13:58	15:48	19:33
SARLAT-LA-CANÉDA	Place du 14 juillet	14:16	16:06	19:51	14:16	16:06	19:51
	Gare SNCF	14:20	16:10	19:55	14:20	16:10	19:55
Arrivée TER Bergerac > Sarlat		11:31			12:32		16:51
Départ ligne 6 Sarlat > Souillac						16:32	
Départ ligne 7 Sarlat > Périgueux		16:05				17:10	

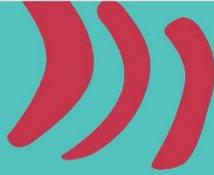
- Soyez présent 5 mn avant le passage du car.
 - Préparez la monnaie / le titre de transport.
 - Faites signe au conducteur pour qu'il s'arrête.
 - Mettez votre valise / poussette pliée en soute.
 - Montez par l'avant.
 - Achetez / présentez votre titre et validez-le.
 - Vous êtes tenus d'attacher votre ceinture dans les autocars.
 - Seuls les animaux de petite taille dans un panier sont tolérés. Les chiens guides sont tenus en laisse (article 2.5.1).
- MESURES SANITAIRES COVID-19
- Consultez les gestes barrières sur le site www.gouvernement.fr

LES ESTIVALES

Cet été avec les Estivales, partez à la découverte de votre région avec des idées de sorties et de visites 100% Nouvelle-Aquitaine CARtément cool ! Seul, en couple, entre amis ou en famille voyagez à petits prix avec les cars régionaux Aller-Retour 3,60€ pour des excursions à la journée ! Plus d'infos sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

VOTRE APPLICATION MOBILE

Installez gratuitement l'application CARS Nouvelle-Aquitaine 24 en scannant le QR-Code ci-contre ou à l'adresse mybus.io/dordogne-auto-install/



Horaires

VALABLES DU 07/07/2021 AU 31/08/2021

CARS RÉGIONAUX

LIGNE 15

PLUS D'INFORMATION : 0970 870 870 APPEL NON SURTAXÉ

LES ESTIVALES

VALLÉE DE LA VÈZÈRE

Les horaires sont établis en fonction des conditions normales de circulation. Les horaires des trains sont donnés à titre indicatif et sous réserve de modification par la SNCF.

		PÉRIODE ESTIVALE											
		LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	S	S	S	S	D&JF	D&JF	D&JF	D&JF
LE BUGUE-SUR-VÈZÈRE	Place du pré Saint-Louis	10:10	13:10	16:10	19:10	10:10	13:10	16:10	19:10	11:30	14:25	17:05	19:35
	Aquarium / Village du Bournat	10:13	13:13	16:13	19:13	10:13	13:13	16:13	19:13	11:33	14:28	17:08	19:38
	Gare SNCF	10:16	13:16	16:16	19:16	10:16	13:16	16:16	19:16	11:36	14:31	17:11	19:41
CAMPAGNE	Parking	10:21	13:21	16:21	19:21	10:21	13:21	16:21	19:21	11:41	14:36	17:16	19:46
LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Parking du PIP	10:29	13:29	16:29	19:29	10:29	13:29	16:29	19:29	11:49	14:44	17:24	19:54
TURSAC	Village	10:39	13:39	16:39	19:39	10:39	13:39	16:39	19:39	11:59	14:54	17:34	20:04
	Maison forte / Préhistoparc	10:42	13:42	16:42	19:42	10:42	13:42	16:42	19:42	12:02	14:57	17:37	20:07
PEYZAC-LE-MOUSTIER	Le Bourg	10:47	13:47	16:47	19:47	10:47	13:47	16:47	19:47	12:07	15:02	17:42	20:12
SAINT-LÉON-SUR-VÈZÈRE	Mairie	10:55	13:55	16:55	19:55	10:55	13:55	16:55	19:55	12:15	15:10	17:50	20:20
THONAC	Mairie	11:00	14:00	17:00	20:00	11:00	14:00	17:00	20:00	12:20	15:15	17:55	20:25
	Parc du Thot	11:04	14:04	17:04	20:04	11:04	14:04	17:04	20:04	12:24	15:19	17:59	20:29
MONTIGNAC-LASCAUX	Place Tourny	11:16	14:16	17:16	20:16	11:16	14:16	17:16	20:16	12:36	15:31	18:11	20:41
	Lascaux IV	11:19	14:19	17:19	20:19	11:19	14:19	17:19	20:19	12:39	15:34	18:14	20:44
Arrivée TER Périgueux > Le Bugue		10:08	13:11	15:44	18:26	9:36	13:11	15:45	17:42	9:36	13:11		19:26
Départ Ligne 13 Les Eyzies		11:31		17:05		11:27		17:05		13:26	15:12	18:47	
Arrivée Ligne 13 Les Eyzies		9:32	13:19	15:09	18:54	9:32	13:23	15:09	18:43	11:24	13:23	17:02	18:43
Départ Ligne 7 Montignac-Lascaux > Périgueux		12:40	16:40			13:05		17:45		12:40	17:45		
Départ Ligne 7 Montignac-Lascaux > Sarlat		13:21	16:47	19:43		13:21		20:31			16:31		
Départ Ligne 8 Montignac-Lascaux > Brive		11:33		17:23				16:00			16:00		

Les horaires sont établis en fonction des conditions normales de circulation. Les horaires des trains sont donnés à titre indicatif et sous réserve de modification par la SNCF.

MONTIGNAC-LASCAUX	Lascaux IV	08:40	11:35	14:50	17:35	08:40	11:35	14:50	17:50	10:05	13:00	15:45	18:20
	Place Tourny	08:43	11:38	14:53	17:38	08:43	11:38	14:53	17:53	10:08	13:03	15:48	18:23
	THONAC	Parc du Thot	08:56	11:51	15:06	17:51	08:56	11:51	15:06	18:06	10:21	13:16	16:01
	Mairie	09:00	11:55	15:10	17:55	09:00	11:55	15:10	18:10	10:25	13:20	16:05	18:40
SAINT-LÉON-SUR-VÈZÈRE	Mairie	09:05	12:00	15:15	18:00	09:05	12:00	15:15	18:15	10:30	13:25	16:10	18:45
PEYZAC-LE-MOUSTIER	Le Bourg	09:13	12:08	15:23	18:08	09:13	12:08	15:23	18:23	10:38	13:33	16:18	18:53
TURSAC	Maison forte / Préhistoparc	09:18	12:13	15:28	18:13	09:18	12:13	15:28	18:28	10:43	13:38	16:23	18:58
	Village	09:21	12:16	15:31	18:16	09:21	12:16	15:31	18:31	10:46	13:41	16:26	19:01
LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Parking du PIP	09:33	12:26	15:41	18:26	09:33	12:26	15:41	18:41	10:56	13:51	16:36	19:11
CAMPAGNE	Parking	09:41	12:34	15:49	18:34	09:41	12:34	15:49	18:49	11:04	13:59	16:44	19:19
LE BUGUE-SUR-VÈZÈRE	Gare SNCF	09:46	12:39	15:54	18:39	09:46	12:39	15:54	18:54	11:09	14:04	16:49	19:24
	Aquarium / Village du Bournat	09:49	12:42	15:57	18:42	09:49	12:42	15:57	18:57	11:12	14:07	16:52	19:27
	Place du pré Saint-Louis	09:52	12:45	16:00	18:45	09:52	12:45	16:00	19:00	11:15	14:10	16:55	19:30
Départ TER Le Bugue > Périgueux		10:37	14:29	16:16	18:50	11:41	14:15	16:16		11:41	14:15	16:55	
Départ Ligne 13 Les Eyzies		9:35	13:21	17:05	18:57	9:35	13:26	17:05	18:47	11:27	15:12	17:05	
Arrivée Ligne 13 Les Eyzies		9:32	11:28	15:09	17:02	9:32	11:24	15:09	17:02	9:32	13:23	15:09	18:43
Arrivée Ligne 7 Périgueux > Montignac-Lascaux			10:11	13:21	16:47		10:31	13:21			11:11		16:31
Arrivée Ligne 7 Sarlat > Montignac-Lascaux		8:35		12:40	16:40	8:35		13:05	17:45		12:40		17:45
Arrivée Ligne 8 Brive > Montignac-Lascaux			9:34	14:43				12:34			10:29		



- Soyez présent 5 mn avant le passage du car.
- Préparez la monnaie / le titre de transport.
- Faites signe au conducteur pour qu'il s'arrête.
- Mettez votre valise / poussette pliée en soute.
- Montez par l'avant.
- Achetez / présentez votre titre et validez-le.
- Vous êtes tenus d'attacher votre ceinture dans les autocars.
- Seuls les animaux de petite taille dans un panier sont tolérés. Les chiens guides sont tenus en laisse (article 2.5.1).

- Arrêt non desservi LMmJV du lundi au vendredi S samedi D&JF dimanche et jours fériés

LES ESTIVALES

Cet été avec les Estivales, partez à la découverte de votre région avec des idées de sorties et de visites 100% Nouvelle-Aquitaine CARÈrement cool ! Seul, en couple, en triplé amis ou en famille voyagez à petits prix avec les cars régionaux. Aller - Retour 3,60 € pour des excursions à la journée ! Plus d'infos sur transports.nouvelle-aquitaine.fr



VOTRE APPLICATION MOBILE

Installez gratuitement l'application Cars Nouvelle-Aquitaine 24 en scannant le QR-Code ci-contre ou à l'adresse mybus.io/dordogne-auto-install/



MESURES SANITAIRES COVID-19

Consultez les gestes barrières sur le site www.gouvernement.fr

Gérez vos déplacements avec



Toute l'information sur transports.nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION Nouvelle-Aquitaine

La Région vous transporte

PROCHE DE CHEZ VOUS



Négoce LANSADE

Laurent LANSADE
Gérant

**Achat et vente
matériel agricole
tracteur d'occasion**

24260 Mauzens Miremont

06 70 37 25 51



URVOY Constructions

Maître artisan

UrvoY Alain
06.80.92.89.19
UrvoY Andy
06.77.38.59.55
UrvoY David
06.20.27.43.19

Construction traditionnelle
Ossature bois (Mob)
Rénovation
Gros oeuvre & 2nd oeuvre

contact@urvoy-alain.fr www.urvoy-alain.fr

CMBAT

maçonnerie couverture rénovation construction



mauzens et miremont
lieu dit: la couderche

erc.miko@gmail.com 0676328093

CMBAT





Aurélien MARTY

S.A.S.U.

CHARPENTE - COUVERTURE

24260 MAUZENS-MIREMONT

06 07 08 36 77

E-mail : sas.u.martyaurelien@hotmail.com

Travaux avec epareuse

Fauchage, débroussaillage
Elagage avec lamier



Lasserrotte Nicolas
MAUZENS ET MIREMONT

0670157297



CASTANG Eric

FRUITS-LEGUMES

Producteur de légumes
Le brungidou

MAUZENS-MIREMONT
24260

CASTANG
Detail-Demi gros

0630934496
e.castang@hotmail.fr

Estelle FLORANCE
Céramiste

Atelier Terre d'Etoile
Céramique usuelle & illustrée

terredetoile@weonea.com

terredetoile@hotmail.fr
06 78 36 47 32



MAÇONNERIE générale

COUVERTURE

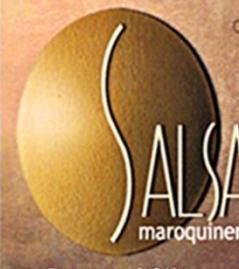
La Peyre
24260 MAUZENS-MIREMONT

06 09 77 88 59

SIRET 521 732 909 00028

D. SOUMAH - L. VALDMAN

email : salsa.creation@wanadoo.fr
site : salsamaroquinerie.free.fr
salsacreation.fr



Sacs cuir
bagagerie
ceintures
Sacs

Les Granges 24260 Mauzens et Miremont Tel/fax 0553087357



CASTANG Thomas

Arboriste Grimpeur Élagueur diplômé

Taille soins et gestion des arbres,
abattage délicat, travaux sur corde
et entretien.

06 89 13 35 13

age-elagage.fr
a.g.e.elagage@gmail.com

LeBrungidou
24260 Mauzens et Miremont

BIO BULLE

COSMETIQUES & SAVONS BIO

contact@biobulle.fr
http://biobulle.fr

https://www.facebook.com/biobullesorcieregentille

biobulle.cosmetiques.savons




LA CIGOGNE DU PERIGORD
AU FEU DE BOIS

— SUR PLACE OU A EMPORTER —
SUR LES MARCHES DU PERIGORD

POUR TOUTS VOS EVENEMENTS :
ANNIVERSAIRES: REPAS DE FAMILLE: REUNIONS: MARIAGE...
(A PARTIR DE 10 PERSONNES)

07 86 98 29 47

La Cigogne du Périgord
cigogneduperigord@gmail.com



Le rive de l'Eau

Récup' d'art ...
Création de bijoux uniques !

0681742250
leriredeleau@gmail.com

Damien CHAUSSET

Travaux Agricoles

Broyage-Semis-Epareuse

Tel: 06 32 42 81 14

Les artisans et artistes
qui souhaiteraient apparaître
dans la prochaine édition,
sont invités à se faire connaître
en mairie.